

derniers, en vue de donner une plus grande portée à l'ordre du jour et de sonder la possibilité de reprendre la conférence.

Espace interplanétaire

Je dois parler aussi d'une autre question ayant un rapport avec nos négociations et nos pourparlers avec l'URSS. Il s'agit de l'espace interplanétaire. L'année 1958 a été particulièrement importante dans le domaine de l'exploration de l'espace, dans les cadres de l'Année géophysique internationale. Je dois rendre hommage aux hommes de science soviétiques qui ont participé au succès de cette année. L'entreprise a été l'œuvre non des gouvernements mais d'une association d'investigateurs scientifiques du monde entier. Arrêtons-nous un moment à cette idée. Ces derniers temps, ou en 1958 pour nous concentrer sur cette année, on a lancé dans l'espace des objets qui, chose fort étonnante, ont triomphé de la force de gravitation; ce sont des objets ou véhicules qui peuvent voler autour de la lune et faire le tour du globe en quelques minutes. Et voici qu'on a placé un véhicule en orbite autour du soleil.

Je dois signaler ici qu'il est terrible de penser qu'on peut lancer des véhicules qui, en quelques instants, franchissent des milliers de milles avec une précision remarquable. C'est un défi à la sagesse des hommes d'État du monde. L'espace interplanétaire pose également un autre problème aux hommes d'État. Il semble présomptueux de parler de l'espace interplanétaire, mais son utilisation est imminente. Il ne faut pas y transporter les rivalités nationales qu'on trouve sur notre globe.

L'automne dernier, les Nations Unies ont établi un comité chargé d'étudier la réglementation et l'utilisation de l'espace interplanétaire. Le Canada est heureux d'avoir été appelé à faire partie de ce comité. L'URSS a refusé d'assister à toutes les réunions du comité, dont elle fait aussi partie. Les Soviétiques trouvent à redire à la composition du comité. Ils se plaignent de n'y être pas représentés équitablement. C'est bien regrettable, et des efforts sont tentés au sein de l'ONU sous l'égide de qui ce comité d'espace interplanétaire a été constitué, afin qu'on puisse sortir de cette impasse.

J'ai parlé de la situation qui existe en Europe. En août dernier à la Chambre, je me suis déclaré confiant que la tension au Moyen-Orient s'était quelque peu relâchée et qu'il y avait lieu de s'en réjouir. Depuis lors, l'agitation est passée du Moyen-Orient en Extrême-Orient et gagne maintenant l'Europe qui avait connu ces dernières années une quiétude relative.

Traité de l'État autrichien

A propos de la situation européenne, j'ai un fait à rapporter qui donnera quelque satisfaction. Le Gouvernement a l'intention de soumettre à l'approbation de la Chambre un projet de résolution qui, je l'espère, sera bien accueilli par tous les honorables députés. Le Gouvernement demandera au Parlement d'adopter une résolution approuvant l'adhésion du Canada au traité de l'Autriche de 1955. Il s'agit du traité qui a mis fin à une occupation de dix ans de l'Autriche et a marqué la réapparition de l'Autriche comme nation libre et indépendante. Le